



# FICHE D'INSCRIPTION

## CURE RELIANCE

### Jeûne au jus, yoga & randonnée

Pour confirmer votre inscription à un séjour Reliance, merci :

1. d'imprimer la fiche d'inscription (page 2)
2. de la remplir dûment
3. de me l'envoyer avec les chèques d'arrhes par courrier postal à l'adresse suivante :

Jacqueline Pridigat,  
46 rue des Foisses,  
63170 Aubière.

Au plaisir de vous accompagner dans cette expérience unique et transformatrice qu'est la cure Reliance ! Jacqueline.

# INSCRIPTION CURE RELIANCE - Jeûne au jus, yoga & randonnée

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Je m'inscris à la cure Reliance du :

 /  / 

Choix de la chambre :

- double**, avec 2 lits simples (draps & serviette fournis) : 850€
- triple**, avec 3 lits simples (draps & serviette fournis) : 800€
- individuelle** avec 1 lit double (draps & serviette fournis) : 1050€  
Selon disponibilités, les inscriptions se font par ordre de réception de la fiche et des arrhes.

**Ce prix comprend** : l'hébergement, les jus, les 2 repas de reprise alimentaire, 5 séances de yoga, 5 randonnées guidées, les ateliers et l'accompagnement de Jacqueline Pridigat pour 7 nuits/ 8 jours de cure (+ accompagnement pré et post cure)

**Ce prix ne comprend pas** : le trajet jusqu'à Saint-Dier d'Auvergne et les massage californien en option (1h - 60€)

**Paiement** : envoyer 2 chèques d'arrhes par courrier postal dès l'inscription pour réserver votre place. **250€ à l'ordre de Justine de RIBIER - 250€ à l'ordre de Jacqueline Pridigat**. Le solde sera à régler par chèque ou espèces sur place à votre arrivée.

**Conditions d'annulation :**

**Par l'organisateur :**

La cure est assurée à partir de 6 personnes inscrites. L'organisateur se réserve le droit d'annuler 30 jours avant la date du début de séjour, sans frais, si ce seuil n'est pas atteint. Les chèques d'arrhes seront alors retournés.

**Par le stagiaire :**

- à plus de 30 jours : remboursement intégral des arrhes par renvoi des chèques.
- entre 30 et 15 jours avant : 250€ d'arrhes non remboursées - entre 15 jours et la date d'arrivée prévue : aucun remboursement.
- en cas d'annulation nécessaire à cause de la crise sanitaire actuelle, Covid positif (test à fournir), confinement... l'intégralité des arrhes est remboursée.

Signature :